

SECURITE - REGLEMENTATION

CAEA 1995

1) LFBD représente:

- a- le code telex du gestionnaire de l'aérodrome.
- b - un code ne servant qu'aux aéronefs en IFR.
- c - le code OACI du terrain.
- d - un code utilisable seulement par les aéronefs en VFR.

2) Dans un espace de classe D, le contact radio:

- a - n'est obligatoire que pour le VFR spécial.
- b - n'est pas obligatoire.
- c - est obligatoire.
- d - est fortement recommandé.

3) Dans un espace de classe E, tout vol VFR doit bénéficier de l'information de trafic:

- a - vrai.
- b - faux.
- c - seulement en dessous de la surface " S "
- d - seulement en dessous du niveau 100.

4) La pénétration d'un espace de classe E est soumise à clairance du contrôle:

- a - seulement pour le VFR spécial.
- b - faux.
- c - vrai.
- d - au-dessus de la surface S

5) Un pilote de base avion peut obtenir des autorisations additionnelles pour exercer les privilèges de son brevet et de sa licence:

- a - seulement à titre temporaire.
- b - acquises définitivement.
- c - délivrées par l'instructeur à titre temporaire et / ou définitif.
- d- mentionnées seulement sur le carnet de vol.

6) Certaines qualifications apposées sur une licence de pilote privé sont soumises à renouvellement périodique. Lesquelles ?

- a - de classe après 5 années d'exercice des privilèges.
- b - de vol aux instruments et d'instructeur.
- c - de vol de nuit et d'ascension de nuit.
- d - montagne et de pratique de la langue anglaise.

7) A partir de quelle altitude les facultés intellectuelles du pilote commencent à se dégrader d'une manière importante:

- a - 5500 Ft.
- b - 12500 Ft
- c - 14500 Ft
- d - 10500 Ft

8) Pour emmener au moins un passager à bord d'un DR 400, de jour, vous devez avoir effectué :

- a - 3 décollages et 3 atterrissages dans les 3 mois précédents aux commandes d'un DR

400

b - 3 décollages et 3 atterrissages dans les 6 mois précédents aux commandes d'un aéronef de même classe.

c - 5 décollages et 5 atterrissages dans les 6 derniers mois aux commandes du même aéronef.

d - 3 décollages et 3 atterrissages dans les 3 mois précédents aux commandes d'un aéronef de même classe.

9) Un avion décolle de Nantes (47° 09' N, 01° 35' W) vers Nevers (47° 09' N, 02° 57' E). Le vent est nul, l'avion vole à une vitesse sd moyenne de 320 Kt. La tour de l'aérodrome de départ lui annonce que le coucher de soleil est à 19h 45 T.U. Quelle est l'heure limite de décollage pour rester en condition de vol à vue de jour:

a) 19h 08

b) 19h 16

c) 19h 22

d) 19h 29

10) La route vraie pour aller de l'aérodrome A à l'aérodrome B est de 175°. La déclinaison est de 8°W, sur le parcours le relief culmine à 1500 m et vous voulez garder une marge d'au moins 300 m sol. A quel niveau de vol allez-vous naviguer, le QNH régional étant de 1017 hPa et la température égale à la température standard.

a) FL 65

b) FL 45

c) FL 30

d) FL 75